

Journée d'étude sur la sécurité des produits

## La contrefaçon n'est plus la bienvenue en Algérie...

Page 3

Le procès connaîtra bientôt son épilogue

## Verdict de l'affaire Khalifa dans une semaine

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3592 - Mardi 16 juin 2015 - Prix: 10 DA

Embouteillages et tension sur les transports en commun

## Impacts et désagréments de la grève des cheminots

Page 24



Relations algéro-françaises

## François Hollande évoque une relation «exceptionnelle»

● Volonté affichée de «faciliter la mobilité» des citoyens

Page 2

## De la nostalgie d'une forme de militantisme

Par Sid Ali Ouzerrouk

L'activité frénétique que connaissent les partis politiques exprime certainement quelque chose. Même si elle se limite à des activités plus organiques que de terrain, elle illustre le besoin d'une présence politique pour porter des discours et se préparer à des échéances dont on arrive difficilement à percevoir les contours. Il est vrai que l'absence d'une réalité politique structurée, présente sur le terrain est d'une criante nécessité quand il faut prendre des décisions qui ne seront pas forcément très populaires pour faire face à des grandes crises à venir. Mais le temps du militantisme engagé semble appartenir au passé. Reste alors à exalter des souvenirs d'hommes et de femmes qui ont su se donner à fond, rien que pour la cause et d'une grande résistance à l'appât de la situation confortable et au poste. De ces souvenirs, presque trop lointains, revient celui d'un homme, parmi tant d'autres, qui loin des tribunes et médias a marqué de sa toute petite touche, ce qui était le monde des militants des belles années de lutte politique. Certainement de celles qui à l'image de la naissance du mouvement national dans les années 20 et 30 a façonné des démarches et produit des grands moments de pensée politique. Quand Kamel est arrivé en Algérie, dans les années 70, c'était par choix.

Suite en page 3

«Ou la compagnie s'améliore, ou bien son pavillon pourrait disparaître»

# Air Algérie et autres chantiers du ministre des Transports



M. Talai a estimé que des solutions devraient être trouvées «à l'interne», indiquant qu'un plan était en cours de préparation pour restructurer la compagnie. Il s'agit, selon lui, d'un vaste plan de réorganisation devant toucher notamment à la formation du personnel dans les différents domaines en plus du développement de certaines activités telles que la maintenance des avions.

Page 3

Développer les synergies entre les acteurs économiques et institutionnels

## Artisanat, un secteur en attente de relance

Page 5

Veillées du ramadhan

## Un bel éventail musical proposé à Alger

Page 13

## Université Série de mesures en faveur des étudiants

UNE SÉRIE de mesures seront prises en faveur des étudiants et des enseignants afin de créer un climat apaisé dans les universités algériennes dès la rentrée de 2015, a annoncé hier à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

«L'étudiant, qui est au centre de toute politique d'enseignement supérieur, s'est fait exclure de l'organisation de l'université. Il faut penser à se comporter avec lui d'une nouvelle manière», a souligné M. Hadjar lors d'une visite d'inspection de projets de son secteur dans la wilaya d'Alger. «Une série de mesures seront prises dans les prochaines semaines afin de créer un climat apaisé au sein de l'université et d'évacuer un certain nombre de problèmes pour se concentrer uniquement sur l'aspect pédagogique», a-t-il ajouté. Pour le moment, M. Hadjar se refuse à évoquer les mesures en question. «Je ne ferai rien avant de consulter la grande famille universitaire», a-t-il expliqué.

Dans les prochains jours, le ministre compte recevoir des représentants des organisations estudiantines, des syndicats d'enseignants, des professeurs et des acteurs du monde économique et industriel «avant d'annoncer les mesures arrêtées, qui seront à la portée des étudiants et appliquées dès la rentrée de 2015». M. Hadjar reconnaît aux étudiants le droit à une consultation sur l'application des programmes d'enseignement et une plus grande représentativité dans les conseils d'administration (CA) des universités, déplorant que seulement deux étudiants assistent au CA de l'université Alger 2 (Bouzaréah) qui en compte 25 000. S'agissant des enseignants, le ministre, en présence du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, a reconnu qu'il y avait des problèmes comme le logement dont la solution ne dépendait pas directement de ses services, mais nécessite une concertation avec d'autres ministères.

Par ailleurs, M. Hadjar a rappelé la nécessité de procéder à une évaluation du système LMD (licence-master-doctorat), onze ans après son application dans les universités algériennes, pour mettre en valeur ses points forts et tenter de corriger les dysfonctionnements qu'il a générés. «Le système LMD n'est ni bon ni mauvais en soi. C'est la manière de l'appliquer, les moyens déployés et la politique d'enseignement et d'organisation suivie qui en font un bon ou un mauvais système», a-t-il dit, assurant que l'évaluation, qui se fera avec la participation de toute la famille universitaire, ne remettra pas en cause le système.

Kamel L.

## Relations algéro-françaises

# François Hollande évoque une relation «exceptionnelle»

■ François Hollande a annoncé l'installation prochaine de Peugeot en Algérie. «La France est le 1<sup>er</sup> partenaire économique de l'Algérie, entend le rester et même encore développer sa présence.

Par Louiza Aït Ramdane

En visite de travail qui n'a duré que quelques heures, le président français François Hollande a exprimé sa gratitude au gouvernement algérien qui, selon lui, a tout fait pour permettre de retrouver les auteurs de l'assassinat d'Hervé Gourdel, décapité après avoir été enlevé en septembre par le groupe Jund al-khilafa (les soldats du Califat) qui a fait allégeance au groupe Etat islamique dans une zone montagneuse située entre Bouira et Tizi Ouzou.

Dans une déclaration à la presse, il a souligné «le combat commun mené contre cet ennemi terrible». Le président français qui est arrivé peu avant pour une visite d'amitié et de travail en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a évoqué aussi la sécurité au Sahel. Il a d'ailleurs salué les efforts diplomatiques de l'Algérie dans le rétablissement de la paix au Mali. «Je salue le travail qu'ont pu faire les autorités algériennes, notamment concernant la paix au Mali», a déclaré à la presse Hollande, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène.

Parlant de la relation bilatérale, M. Hollande a déclaré que l'Algérie et la France entretiennent une relation «exceptionnelle» basée sur une amitié «réelle et fraternelle». «Nous avons une relation exceptionnelle qui est celle d'une amitié exigeante, mais une amitié réelle et fraternelle», a-t-il insisté. Il a précisé que cette visite, deuxième du genre en Algérie après celle de 2012, sera l'occasion pour les



Hollande accueilli par Bensalah

deux pays d'approfondir les relations bilatérales dans différents domaines».

Hollande a déclaré être revenu à Alger «parce que ces derniers mois nous avons beaucoup œuvré, le Président Bouteflika et moi-même, pour rapprocher encore nos deux pays et être fidèles aux engagements que

nous avons pris : ne rien oublier de l'histoire et en même temps nous tourner vers l'avenir». «Cet avenir tourne autour du développement économique et du rapprochement universitaire et culturel», a-t-il dit, insistant sur l'importance de «travailler ensemble pour la Méditerranée». François Hollande a annoncé l'installation

prochaine de Peugeot en Algérie. «La France est le 1<sup>er</sup> partenaire économique de l'Algérie, entend le rester et même encore développer sa présence après l'installation de très importantes entreprises comme Renault, Sanofi, Alstom et bientôt Peugeot», a-t-il dit.

L. A. R.

## Volonté affichée par Hollande de «faciliter la mobilité» des citoyens

LA FRANCE est le premier partenaire économique de l'Algérie, a déclaré hier à Alger, le président français François Hollande, souhaitant que ce partenariat se développe davantage. «Je rappelle que la France est le premier partenaire économique, entend le rester et même encore développer sa présence. Il y a l'installation (en Algérie) d'entreprises importantes : Renault, Sanofi, Alstom et bientôt encore Peugeot», a indiqué à la presse M. Hollande à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediène. Il a précisé que l'objectif de ces entreprises est de «développer l'emploi en Algérie et en France notamment en faveur de la jeunesse algérienne». Souhaitant également rencontrer, lors de sa visite de travail, des partenaires économiques qui «veulent travailler avec la France», M. Hollande a indiqué avoir la volonté de «faciliter la mobilité» des citoyens et des opérateurs économiques entre les deux pays. «Nous avons démontré notamment à travers la délivrance des visas que nous étions capables (...)». Voilà autant de sujets qui témoignent de l'importance de cette visite et de la perspective dans la relation France-Algérie».

R. N.

## Front social à Béjaïa

# Nombreux mouvements de protestation menés hier

Le transport ferroviaire et d'autres secteurs dans la wilaya de Béjaïa sont paralysés depuis dimanche. Un mouvement de grève illimitée est initié par les cheminots qui exigent à nouveau «la re-classification des grades». «Une revendication qui date de 2009», nous dit M. Moujab, membre du syndicat d'entreprise (Ugta) des Chemins des fers à Béjaïa. Il a rappelé qu'«un protocole d'accord avait été signé avec la direction générale le 10 avril 2009 avec un engagement de régler le problème». Le secteur de la formation professionnelle était également paralysé hier suite à la journée de protestation initiée par le SETFP (Ugta). Le débrayage a été suivi à 70%, dira M. Rabhi responsable du SETFP à Béjaïa. Ce dernier dénonce le manque d'autorité du directeur de wilaya du secteur qui n'arrive pas à s'imposer auprès de certains directeurs d'établissements qui refusent d'appliquer ses notes, instructions et décisions relatives à l'installation des commissions de distribution des logements de fonction, notamment aux

CFPA Lakhel-Younès, M'cisna et Seddouk. Au niveau du CFPA Lakhel-Younès, «le directeur refuse de discuter avec notre section syndicale qui est représentative avec 23 %», nous dit M. Rabhi qui dénonce aussi «le refus du premier responsable du secteur d'installer une commission au niveau de la DFP pour la distribution des deux logements qui lui sont échus». Pour sa part, M. Louhi qui intervenait sur radio Soummam s'est dit «étonné de ce mouvement de protestation du moment que les portes du dialogue», ajoute-t-il, «sont ouvertes». Par ailleurs, les éleveurs de vaches laitières de huit wilayas du pays parmi lesquels se trouvent ceux de Béjaïa et Tizi-Ouzou ont organisé hier un rassemblement de protestation au niveau de la zone d'activité de Taharacht dans la commune d'Akbou. Après avoir initié l'opération lait gratuit à Béjaïa et Tizi-Ouzou et une grève qui consiste à ne pas livrer le lait cru aux laiteries, ces derniers reviennent à la charge pour réclamer «l'augmentation du prix du litre de lait cru et sa subvention à hauteur de 100 DA

par l'Etat». Les éleveurs ont dénoncé la cherté des aliments de bétail, et ont exigé des solutions rapides afin d'éviter un mauvais sort à la filière qui se trouve à la croisée des chemins. A noter aussi que des souscripteurs de logements de type RHP de plusieurs communes de la wilaya de Béjaïa, notamment celles de la Soummam comme Souk-Ouffella, plus particulièrement la cité dite «Aghrous» où sont implantés des bidonvilles, ceux des communes de Chemini, Fenaïa, etc. se sont donné hier rendez-vous devant le siège de la wilaya où ils ont observé un rassemblement de protestation pour exiger la distribution des logements en question. Au total, ce sont 130 logements RHP dont ces derniers réclament la distribution. Selon un des protestataires, «le tirage au sort des bénéficiaires a été fait en janvier 2013, mais aucune décision n'a suivi à ce jour, alors que les logements réalisés à Remila sont achevés».

Hocine Cherfa

«Ou la compagnie s'améliore, ou bien son pavillon pourrait disparaître»

## Air Algérie et autres chantiers du ministre des Transports

■ M. Talai a estimé que des solutions devraient être trouvées «à l'interne», indiquant qu'un plan était en cours de préparation pour restructurer la compagnie. Il s'agit, selon lui, d'un vaste plan de réorganisation devant toucher notamment à la formation du personnel dans les différents domaines en plus du développement de certaines activités telles que la maintenance des avions.

Par Meriem Benchaouia

Le ministre des Transports pousse un coup de gueule contre Air Algérie. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, Boudjema Talai est revenu sur la situation actuelle de la compagnie en adressant des menaces aux responsables. Il déclare, à ce propos, qu'elle devra renouer avec la ponctualité, «50% de ses vols accusent du retard». Il avertit que si elle ne s'améliore pas, son pavillon risque de disparaître. «Soit nous nous donnons un coup de fouet et nous sauvons la compagnie, soit nous ouvrons la piste à d'autres et nous disparaîtrons», a lancé M. Talai, qui promet de sérieuses sanctions dans le cas où la situation ne s'arrange pas. Selon lui, Air Algérie «est malade, la compagnie doit réapprendre tout, jusqu'à l'organisation de comment organiser un vol. C'est désastreux», a-t-il regretté, appelant le personnel de la compagnie à consentir plus d'efforts et à faire preuve de sérieux et de rigueur pour «sauver» la compagnie et la rendre compétitive. Pour que celle-ci, comme du reste pour l'autre entreprise aérienne, Tassili Airlines, puissent se mettre à niveau et se frotter à la concurrence, il estime que toutes deux doivent se mettre à niveau en offrant un service de qualité, seule condition «pour être compétitives». Pour reprendre la situation, le ministre estime que ces deux compagnies, «au sein desquelles, dit-il on ne sait pas

faire les choses», doivent impérativement se remettre en cause et travailler «avec rigueur». A ce propos, le ministre a déploré la multiplication des retards des vols de la compagnie publique en plus de la mauvaise communication avec ses clients. Pour remédier à cette situation, M. Talai a estimé que des solutions devraient être trouvées «à l'interne» indiquant qu'un plan était en cours de préparation pour restructurer la compagnie. Il s'agit, selon lui, d'un vaste plan de réorganisation devant toucher notamment à la formation du personnel dans les différents domaines en plus du développement de certaines activités telles que la maintenance des avions. Déclarant que durant la saison estivale qui s'annonce, il s'agira, avant tout, de «rattraper quelques défaillances», le ministre annonce qu'une réorganisation en profondeur de ces deux compagnies débutera à partir du mois de septembre prochain. L'invité s'en est également pris aux infrastructures aéroportuaires lesquelles, relève-t-il, ne sont, elles aussi, pas aux normes. De l'aéroport de Annaba il dira que c'est un «poulailler» et de celui de la capitale, qu'il ignore totalement les besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite. Du réseau ferroviaire, «moteur du développement», le ministre fait savoir qu'à l'horizon 2050, tous les ports du pays devraient y être connectés. De l'introduction progressive de lignes à grandes vitesses, il considère nécessaire de trans-



PH/E. Soraya/J. A.

porter les marchandises et les voyageurs «dans le bon timing». En réponse à une question sur la grève en cours des chemins, Boudjema Talai répond qu'il s'agit là d'un problème de «représentativité» soulignant l'absence d'une fédération de la profession, en cours de structuration. Il a affirmé que le mouvement devrait cesser dans la journée «ou demain», après qu'il eut rencontré les représentants des syndicats. A propos du trans-

port maritime de marchandises et de voyageurs, pour lequel il relève que «le groupe Cnan a été défaillant», le ministre a annoncé, par ailleurs, le lancement d'un «bon programme d'acquisition» de navires. D'une remise en ordre au sein de la profession des transporteurs privés, responsables de nombreux accidents routiers, M. Talai prévient qu'il va agir avec rigueur et réglementer cette activité.

M. B.

### PROFILS

#### De la nostalgie d'une forme de militantisme

Suite de la page une

Militant d'extrême gauche, il est venu participer à la construction d'un mouvement révolutionnaire dont il pensait que c'était une pierre ajoutée au grand édifice de la révolution mondiale. Il savait que son poste d'enseignant dans un collège de Kabylie n'était le grand champ de la révolution mais il s'est attelé à sa tâche avec le bon sens paysan qu'il a hérité de ses parents. Il avait cette grande force tranquille de ceux qui savent que les grandes choses se construisent lentement et dans la lignée de ce qu'il avait appris auprès de ses camarades militants de gauche, un héritage jaurésien qui fait que le «courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ; c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense». Sa «récompense» a été, à la fin des années 70, un long séjour à Berrouaghia, pour atteinte à la sûreté de l'Etat. A une époque où les militants étaient dans un isolement total et quand le coupeur tombait, ils savaient que leur cause restait inconnue du grand public et qu'aucun mouvement populaire ne se mobiliserait pour les défendre. A sa sortie de prison il a continué ses études et gardé un attachement sincère à toutes les causes justes. Eloigné du terrain des luttes directes, il est tout de même resté fidèle à ses convictions et au cœur d'une action qui travaillait à créer et entretenir des «lieux de brilliance», comme il aimait à le dire, et à agir en porteur de lumière.

S. A. O.

### Journée d'étude sur la sécurité des produits

## La contrefaçon n'est plus la bienvenue en Algérie...

Le ministre du Commerce Amara Benyounés a procédé hier à l'ouverture de la journée nationale sur la contrefaçon et la sécurité des produits industriels, au niveau de la direction générale de la Safex.

Le manque de laboratoires d'analyses a aidé les importateurs à faire augmenter le taux de produits contrefaits en Algérie, a déploré un des cadres des 48 wilayas présents à cette journée d'étude. En effet, cette rencontre a regroupé l'ensemble des représentants du ministère du Commerce et des cadres des 48 wilayas du pays. Elle a pour objectif, selon le ministre du Commerce Amara Benyounés de dresser le bilan, de sensibiliser les structures locales et les inspections de contrôle de wilaya et d'affiner les différents instruments techniques réglementaires permettant de lutter efficacement contre l'importance des différents produits contrefaits. Et dans ce cadre, Amara Benyounés a élaboré une série de mesures de lutte contre la contrefaçon en



PH/Mehdi B./J. A.

général en relation avec les institutions algériennes. Il a ajouté au cours de ce début de journée que la contrefaçon exis-

taît dans le monde entier et que même les pays développés mais en Algérie c'est son ampleur qui pose problème.

Et pour diminuer l'ampleur de ce fléau, le ministre a déclaré que «l'entrée en service prochainement du laboratoire national d'essai (LNE) en constitue l'un des axes du programme que propose le ministère et qui sera consolidé par des spécificités des différents acteurs du secteur». Le ministre a donné quelques exemples des produits contrefaits qui circulent sur le marché algérien tels que les jouets pour enfants, les lampes, les vêtements, les produits cosmétiques et autres... Une conférence nationale regroupant l'ensemble des institutions et experts nationaux et internationaux est programmée à cet effet au mois d'octobre prochain pour dégager et conforter le programme national de lutte contre la contrefaçon et protéger ainsi le produit industriel et le client algérien ainsi que l'économie du pays, a-t-il clôturé.

Thinhine Khouchi

Le procès connaîtra bientôt son épilogue

# Verdict de l'affaire Khalifa dans une semaine

■ L'affaire Khalifa est entrée dans sa dernière phase dimanche, avec les ultimes plaidoiries des avocats de la défense et le début des délibérés qui permettront au tribunal criminel de Blida, présidé par le magistrat Antar Menouar, de prononcer le verdict le 23 juin courant.

Par Arslane B.

**D**urant une semaine, les avocats de la défense ont mis l'accent dans leurs plaidoiries sur l'absence de fondement juridique aux accusations portées contre leurs clients, plaidant par conséquent l'innocence des prévenus, dont 21 sont encore en détention.

Prenant la parole lors de la dernière séance conformément à la loi, Abdelmoumène Khalifa, principal accusé dans l'affaire, a «clamé» son innocence de tous les chefs d'inculpation dont il fait l'objet : «association de malfaiteurs, abus de confiance, faux et usage de faux dans des documents administratifs et bancaires, corruption, trafic d'influence, banqueroute frauduleuse».

M. Khalifa a qualifié ces accusations de «paroles sans aucune preuve», réfutant sa comparaison par le parquet général à l'initiateur du projet «El-Waâd Essadek», un autre projet en échec qui a d'énormes difficultés avec la justice. Tous les prévenus impliqués dans cette affaire et à qui le juge Antar Menouar a accordé la parole, se sont accordés à nier toutes les accusations et plaider leur innocence, allant dans le sens des plaidoyers de leurs avocats, qui sont allés jusqu'à attribuer la qualité de «victimes» à leurs clients pour les uns, contester le fondement juridique des accusations pour les autres, alors que certains ont carrément plaider leur «bonne foi».

Le procès Khalifa, qui a débuté le 4 mai dernier, a enregistré, à l'instar de celui de 2007, de longues séances qui ont permis l'audition des 71 accusés et plus de 300 témoins dans cette affaire dont la nouveauté réside dans la présence de l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa.

Ce dernier, auditionné par le président du tribunal, avait nié tous les faits notamment la falsification des actes d'hypothèque de la villa située à Hydra (Alger) et le local à Chéraga qui ont permis l'acquisition d'un crédit bancaire pour la création de Khalifa Bank.

M. Khelifa a signifié au juge qu'il n'a pas falsifié ces documents, arguant qu'ils ne comportent ni sa signature ni le descriptif de la demeure et du local familial, reconnaissant, toutefois, l'existence de «dépassements» au sein de la banque deux mois après sa création en 1998.

Déclarant qu'il était motivé par «sa bonne foi de servir le pays», l'ex-golden boy a précisé que «ces détails relevaient des conseillers juridiques», ajoutant qu'il a laissé les sociétés du groupe en bonne santé financière avant son départ en 2003, dont la Khalifa Bank.

Concernant la création de Khalifa TV avec ses deux

chaînes, il a déclaré qu'il voulait améliorer l'image de l'Algérie à l'étranger «en promouvant une image d'un pays capable de se relever de sa crise et d'aller vers l'avant».

Questionné par le juge sur les raisons qui l'ont poussé à quitter le pays en février 2003, l'ex-P-DG du groupe Khalifa a dit qu'il voulait éviter «l'effusion de sang», insistant sur le fait de n'avoir pas laissé «une banque en faillite et que l'avenir le confirmera».

D'un autre côté, de nombreux accusés se sont rétractés par rapport à leurs dépositions devant le juge d'instruction, orientées beaucoup plus vers l'accusé principal M. Khalifa.

Il s'agit particulièrement des ordres qu'il donnait, permettant à ses subordonnés et ses proches de procéder à des retraits d'argent de la caisse principale sans chèque, sans enregistrer les sommes dans les opérations comptables et en usant des coupons de papier comportant sa signature. Les accusés ayant purgé leur peine depuis le procès de 2007, et entendus en tant que témoins à cette occasion, ont également, enregistré un revirement par rapport à leurs déclarations initiales et des vérités concernant Abdelmoumène Khalifa, à l'exception du directeur de la caisse principale Akli Youcef.

L'ex-directeur de la caisse principale a soutenu que l'ex-P-DG est à l'origine du trou financier de 3,2 milliards de dinars contenus dans les 11 écritures bancaires inter-agences.

## Un drame national évité : Sonatrach n'a pas fait de placements

Le liquidateur judiciaire de la Banque Khalifa, Moncef Badsî, a souligné qu'il a œuvré à limiter les dégâts générés par la faillite de la banque dès mai 2003, et qui pouvaient se transformer en un drame national si le groupe



Sonatrach avait procédé au dépôt de 400 milliards de dinars au sein de cette banque privée.

Il a expliqué que la mission de la liquidation était et demeure complexe au vu de la situation de la banque, issue d'une mauvaise gestion et une anarchie à travers toutes les agences, le pillage et les escroqueries commises par des individus dans le but d'accaparer des avoirs illégalement.

Par ailleurs, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a affirmé que la Banque Khalifa a atteint, en 2003, un seuil déficitaire qui l'a conduit à une cessation de paiement, ce qui a motivé la décision de retrait d'agrément, avant de procéder à sa liquidation par la suite.

M. Laksaci a exposé la courbe descendante des dépôts de la banque privée auprès de la BA, qui sont passés de 18,9 milliards de dinars de fin février 2003, à 5,3 milliards au mois de mars. Des propos confortés par le directeur de l'inspection générale de la Banque d'Algérie, Mohamed Khemoudj, et des membres de la Commission

bancaire qui ont alerté, en 2004, le parquet général de la cour de Blida sur les infractions relevées au sein de cette banque, afin de prendre les mesures nécessaires. Le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, Ali Touati, et l'administrateur Mohamed Djellab, ont abondé dans le même sens.

M. Touati a affirmé que M. Khalifa n'avait pas les qualifications requises pour gérer une banque, et M. Djellab a souligné de son côté que les crédits non déclarés sont la cause de la faillite de Khalifa Bank. Le magistrat Antar Menouar a procédé en outre à la lecture des dépositions de nombreux témoins qui n'ont pu se présenter au tribunal dont certains occupaient des postes de responsabilité lors de la faillite de la banque privée.

Il s'agit de l'ancien ministre des Finances, Mourad Medelci, du ministre de l'Habitat Abdelmadjid Tebboune, l'ancien ministre des Finances et ancien DG du Trésor public, Karim Djoudi, et le SG de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said. Dans la foulée des déclarations, des

directeurs d'entreprises nationales ont fait état de l'«existence, à l'époque, de pressions de leurs tutelles pour faire des placements au sein des différentes agences de la banque Khalifa», alors que d'autres ont relevé que leur parcours professionnel a été bouleversé parce qu'ils ont assumé la responsabilité de ses dépôts.

Le représentant du parquet général, Mohamed Zerg Erras, a requis des peines allant de la réclusion à perpétuité, contre Abdelmoumène Khalifa, 20 et 15 ans de réclusion criminelle pour ses proches collaborateurs, 18 mois de prison ferme assortis d'amendes contre le autres accusés.

Des peines qui ont suscité l'étonnement des avocats, dont M<sup>me</sup> Miloud Brahimi et Khaled Bourayou, puisque, ont-ils estimé, «plus lourdes que celles du procès de 2007», ajoutant que le procès «n'a rien ramener de nouveau puisque le milliardaire déchu a préféré garder le silence sur certaines vérités» vidant l'affaire de tout son contenu.

A. B.

Le défi de Nouredine Bedoui

## Pour que modernisation de l'administration ne soit pas que vœu pieux

**L**a concrétisation de l'administration électronique reste au sommet des projets du nouveau ministre de l'Intérieur pour garantir des prestations de qualité au citoyen, lors d'un colloque au centre biométrique.

Nouredine Bedoui, nouveau ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a présidé un colloque sur la modernisation de l'administration avant-hier à la Direction des titres et des documents sécurisés à Alger, affirmant que le plan d'action de son département ministériel a toujours l'objectif de réunir les conditions nécessaires pour concrétiser le projet de l'administration électronique en vue de sa consécration dans les structures publiques.

Le plan d'action repose sur plusieurs axes, a-t-il précisé. Tout d'abord, a-t-il souligné, il faut poursuivre les efforts déployés pour la finalisation du projet de la carte d'identité biométrique qui reste toujours une

priorité des travaux du département ministériel vu les innombrables avantages que présente le projet. En outre, la création d'une base de données peut servir à stocker des données et des logiciels informatiques afin de créer un système électronique liant ainsi le citoyen au service et qui pourra faciliter davantage l'accès aux informations.

Le permis de conduire n'a pas été exclu de cette feuille de travail qu'entame le département ministériel par la création du permis de conduire sécurisé qui passe par la mise en œuvre d'un fichier national des titulaires des permis de conduire, ce qui permettra au citoyen de retirer son certificat d'aptitude de n'importe quelle daïra à travers le territoire national, a-t-il signalé, ainsi qu'un fichier national des infractions routières, a-t-il ajouté. Une étude est en cours, selon le ministre de l'Intérieur, qui porte sur la création d'une carte grise sécurisée.

En outre, le ministre a insisté pour tirer profit des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'améliorer les méthodes de gestion au sein du département ministériel, au niveau de son administration centrale et locale. L'usage des TIC aura un impact important sur le suivi des programmes de développement locaux et servira à évaluer l'état d'avancement mais aussi de cerner les difficultés rencontrées. Un réseau d'échange verra le jour par la création d'un système informatique communal ce qui permettra une accessibilité plus pratique aux informations entre l'administration centrale et les collectivités locales.

Ce saut que connaîtra l'administration qui passe par sa modernisation et l'amélioration de sa performance et sa productivité est censé assurer un meilleur service au citoyen.

Mabkhout Mohamed

— Développer les synergies entre les acteurs économiques et institutionnels —

## Artisanat, un secteur en attente de relance

■ Les participants à une rencontre sur «le rôle de l'artisanat dans le développement local durable», organisée à Tlemcen en marge du Salon national de la poterie traditionnelle, ont mis l'accent hier sur la nécessité de développer les synergies entre les acteurs économiques et institutionnels.

Par Assma.O

Représentant différents secteurs, à l'instar de la Direction du parc national, les forêts, les services agricoles, la formation professionnelle, l'université, l'environnement et autres agences d'emploi de jeunes, ils ont recommandé d'inciter et de sensibiliser les artisans à s'organiser en coopératives artisanales, à exploiter de façon rationnelle les ressources naturelles existantes dans la wilaya, en procédant notamment à l'identification des ressources naturelles utilisées dans l'artisanat et à organiser des filières pour leur exploitation. Les participants ont, en outre, mis en exergue l'importance d'orienter les jeunes vers les activités artisanales en rapport avec les ressources existantes localement, telles que le bois, l'alpha, le liège, le cuir, l'osier, la laine et l'argile. Organisée en marge du Salon national de la poterie traditionnelle qui s'achève à Tlemcen, cette rencontre a permis égale-



ment aux participants d'émettre le souhait de créer une commission de wilaya intersectorielle pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets de développement local durable, et de contribuer à la création de coopératives artisanales, jusque-

là absentes où les participants à cette rencontre ont souligné l'importance de ce secteur qui fut, jadis, diversifié et créateur de beaucoup de richesses. Ils ont en outre estimé que le développement durable doit obligatoirement respecter l'environnement,

la nature socio-culturelle des populations et les économies locales, tout en mettant l'accent sur les idées porteuses devant aboutir à des activités pérennes. Le Salon national de la poterie traditionnelle, organisé du 10 au 15 juin, aura permis aux artisans

algériens, de toutes les régions du pays, à montrer leur savoir-faire et leurs capacités à contribuer au développement économique local et national, pour peu qu'il y ait une organisation et une stratégie étudiée à même de les hisser plus haut pour qu'ils soient plus performants et plus compétitifs tant sur le plan national qu'international et dans divers métiers artisanaux. L'artisanat dans la wilaya de Tlemcen dispose d'un grand potentiel qui pourrait être source de richesses et d'emploi. Ce secteur représente plus de 5 800 entreprises individuelles (artisans), a-t-on indiqué. A.O./APS

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

## Plusieurs organismes algériens primés

L'Algérie a remporté, à travers plusieurs de ses organismes et institutions, la deuxième place du prix «pays de l'année» dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (GEW 2014), a indiqué hier à Alger la coordinatrice nationale de la GEW-Algérie, M<sup>me</sup> Fatiha Rachedi. Une cérémonie a été organisée pour la remise des trophées à ces organismes qui sont également partenaires du programme NAPEO-Algérie (Partenariat pour le développement économique USA-Afrique du Nord) organisateur des activités de la GEW en Algérie, en présence notamment de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Ces trophées ont été remis, entre autres, au ministère de l'Industrie et des mines, à la Direction de l'industrie et des mines de la wilaya d'Alger, à la Caisse nationale d'assurance

chômage (Cnac), à l'Agence nationale des micro-crédits (Angem), à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique (ANVREDET). La première place du prix du «pays de l'année», annoncé récemment à Milan (Italie), est revenue à la Pologne. Ce prix récompense les meilleurs organismes qui ont participé à l'organisation d'événements au cours de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat tenu en novembre dernier, et qui ont contribué à «renforcer les écosystèmes d'entrepreneuriat à l'échelle nationale et régionale», a-t-on souligné. Lors de l'édition 2014, quelque 261 000 participants nationaux ont pris part à cet événement en Algérie parmi lesquels figurent des porteurs de projets, des chercheurs, des étudiants ainsi que des organismes publics qui ont animé plus de 2 200 activités à travers les 48 wilayas, a rappelé la coordinatrice nationale de GEW-Algérie. Pour l'édition de 2015, NAPEO-Algérie prévoit d'associer davantage les étudiants, notamment ceux de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et de journalisme, a-t-elle déclaré. Lancé en 2010 à l'initiative du gouvernement des Etats-Unis pour établir un partenariat avec l'Afrique du Nord, le NAPEO-Algérie est un réseau de chefs d'entreprise et d'universitaires visant à promouvoir l'entrepreneuriat et encourager les activités susceptibles d'identifier et de concrétiser des projets locaux et régionaux. Il tend aussi à faire profiter les pays du Maghreb de l'expérience américaine en matière d'entrepreneuriat. Fateh.N.

cheurs, des étudiants ainsi que des organismes publics qui ont animé plus de 2 200 activités à travers les 48 wilayas, a rappelé la coordinatrice nationale de GEW-Algérie. Pour l'édition de 2015, NAPEO-Algérie prévoit d'associer davantage les étudiants, notamment ceux de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et de journalisme, a-t-elle déclaré. Lancé en 2010 à l'initiative du gouvernement des Etats-Unis pour établir un partenariat avec l'Afrique du Nord, le NAPEO-Algérie est un réseau de chefs d'entreprise et d'universitaires visant à promouvoir l'entrepreneuriat et encourager les activités susceptibles d'identifier et de concrétiser des projets locaux et régionaux. Il tend aussi à faire profiter les pays du Maghreb de l'expérience américaine en matière d'entrepreneuriat. Fateh.N.

Optimum Télécom Algérie (OTA)  
**Ghada Gebara, nouveau directeur général de Djezzy**



**VIMPELCOM ANNONCE** aujourd'hui que Ghada Gebara a été choisie pour occuper le poste de directeur général (CEO) d'Optimum Télécom Algérie, une société opérant sous le nom commercial de Djezzy. Jean-Yves Charlier, directeur général (CEO) de VimpelCom a déclaré: «Nous sommes heureux d'accueillir Ghada dans notre équipe. Nous sommes confiants que sa connaissance du secteur et sa solide expérience vont booster nos opérations en Algérie en stimulant la croissance et l'amélioration de notre performance.» Avant de rejoindre Djezzy, Ghada a servi depuis août 2011 en tant que DG de l'opérateur mobile irakien, Korek Telecom. Ghada a également occupé plusieurs fonctions supérieures dans le secteur y compris DG de Digicel à Haïti de 2005 à 2007, et DG de Digicel dans les marchés francophones de la région des Caraïbes. En tant que DG de Djezzy, Ghada travaillera en étroite collaboration avec le directeur général de Global Telecom Holding et président exécutif de Djezzy, Vincenzo Nesci. Ghada est diplômée d'un Exécutive MBA de l'université du Québec à Montréal et d'un Master en systèmes d'information de l'université du Havre en France. Elle est de nationalité française et résidera à Alger. Communiqué

Dettes grecque

## La réunion de la dernière chance échoue

Les négociations entre la Grèce et ses créanciers internationaux ont échoué, mettant Athènes au bord du défaut de paiement et compromettant son avenir au sein de la zone euro. Les représentants de l'Union européenne ont rejeté sur Athènes la responsabilité de l'échec de la réunion. Selon eux, la Grèce n'a rien proposé de neuf afin d'attirer les fonds nécessaires au paiement de 1,6 milliard d'euros au Fonds monétaire international en juin. La Grèce se déclare toujours prête à dialoguer, mais les représentants de

l'UE et du FMI indiquent ne pas être autorisés à poursuivre les négociations. Selon une source proche du dossier citée par l'agence Reuters, la situation revêt un caractère «bien triste». «C'était la dernière tentative de surmonter les divergences, mais le fossé est toujours trop large. Il est bien sûr possible de discuter de ce fossé, mais il est grand comme l'océan», a expliqué l'interlocuteur de l'agence. Dans le même temps, la Commission européenne a fait savoir que les ministres des Finances des pays membres

de la zone euro évoqueraient le règlement de la dette grecque lors d'une réunion prévue jeudi 18 juin. Un éventuel accord technique étant peu probable, les ministres européens pourraient être contraints d'adopter une décision politique difficile sur l'appartenance de la Grèce au bloc monétaire, affirme Reuters. La possible sortie de la Grèce de la zone euro, après plusieurs années de négociations tendues et deux programmes d'assistance financière pour un montant total de 240 milliards d'euros, risque de porter un coup dur au projet d'union monétaire européenne. Vendredi dernier, le Premier ministre grec Alexis Tsipras a laissé comprendre qu'il était prêt à accepter un compromis douloureux prévoyant de nouvelles mesures d'austérité et des réformes en échange d'une aide financière. Cependant, la Commission européenne a déclaré que les propositions grecques étaient «incomplètes». Les créanciers exigent qu'Athènes réalise 2 milliards d'euros d'économies annuellement. R.E.

Prix

### Les cours du pétrole reculent en Asie

LES COURS du pétrole s'affaiblissent en repli hier en Asie dans un marché préoccupé par la perspective d'un retour du pétrole iranien et d'un défaut de paiement de la Grèce. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet perdait 20 cents, à 59,76 dollars. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance reculait de 37 cents, à 63,50 dollars. Le marché «observe avec attention la crise de la dette grecque et les négociations en cours entre l'Iran et les six puissances», notait Sanjeev Gupta, responsable des hydrocarbures pour l'Asie-Pacifique au cabinet de conseil EY. N.T.

Ain Témouchent

## Programme optimisant la distribution d'eau

■ L'antenne de l'Algérienne des eaux (ADE) d'Ain Témouchent a élaboré, à l'occasion de la saison estivale, un programme d'alimentation en eau potable «optimisant la distribution à 96% et en H24», a-t-on appris de son directeur général.

Farid O.

Comptant sur la station de dessalement de Chatt El Hillal d'une capacité de 200 000 mètres cubes/jour, ce programme assurera la «quantité suffisante de l'eau potable grâce à un nombre d'actions menées en étroite collaboration avec la direction des ressources en eau de la wilaya», a indiqué Sahraoui Abdenour.

Il s'agit principalement du projet de renforcement du réseau d'AEP de la ville d'Ain Témouchent à partir du cratère de Dzoua avec des piquages à Ain Tolba, Châabet L'ham, Sidi Ben Adda et El Malah, aux côtés de la réalisation de deux réservoirs de 10 000 m<sup>3</sup> au chef-lieu de wilaya. «Cela contribuera, non

seulement à l'augmentation des capacités des réserves de la ville, mais aussi la sécurisation de la distribution de l'eau», a souligné le même responsable, précisant qu'une réserve d'eau d'une moyenne de 10 millions m<sup>3</sup> est assurée en cas d'incident.

L'ADE compte, également, sur la mise en service de cinq forages qui sont à l'arrêt et la mobilisation de camions-citernes pour assurer la distribution à domicile en cas de besoin. La wilaya accueillera, durant cette saison estivale, pas moins de 15 millions d'estivants, selon les prévisions de la direction du tourisme et de l'artisanat. Cette eau sera, également, traitée et analysée au niveau des laboratoires de l'ADE qui nettoiera et désinfectera l'ensemble de ses



PH &gt; D.R.

points de production et de distribution, afin d'éviter toute maladie à transmission hydrique.

Ainsi, 250 tests quotidiens seront effectués dans le domaine des analyses bactériologiques et physico-chimiques tout au long de la saison estivale et jusqu'au 31 octobre 2015, a assuré M. Sahraoui. Dans le domaine de la communication avec les consommateurs, un

numéro gratuit a été mis à leur disposition pour faire part de toute doléance relative plus particulièrement aux fuites d'eau. Pour assurer le confort des estivants au niveau des 18 plages autorisées à la baignade de la wilaya, il sera procédé à la distribution, à titre gratuit, de sachets d'eau glacée, a-t-on annoncé.

Farid O./APS

Mascara

## Inauguration de plusieurs structures de la Sûreté nationale

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a inauguré, dans la wilaya de Mascara, plusieurs structures de la police et remis les clés de 250 logements promotionnels à des éléments de la Sûreté nationale. Le général-major Hamel a inauguré, dans la commune de Ghriss, un hôtel de police. Réalisée dans un délai de 8 mois pour un coût de 59 millions DA, cette structure a été baptisée du nom du chahid du devoir national, l'agent de police Benouanissa Dahou. A Tighennif, il a inauguré un hôtel similaire

baptisé du nom de l'enquêteur principal, chahid du devoir national, Hassani Bouchentouf. Au chef-lieu de wilaya, le DGSN a procédé à l'inauguration du siège de la compagnie d'intervention rapide, ainsi qu'un nouveau siège de renseignement, un centre de formation et de préparation et quatre logements de fonction. Dans la commune d'El Keurt, le siège de la sûreté urbaine externe a été inauguré, de même que le siège de la 310<sup>e</sup> unité de maintien de l'ordre, réalisée pour un coût de 696 millions DA. Avant la tenue d'une rencontre avec les per-

sonnels de la Sûreté nationale des wilayas de Mascara, Sidi Bel-Abbès et Saïda, le général-major Hamel a remis des clés et décisions de 260 logements promotionnels aidés (LPA) à des employés de la Sûreté nationale des communes de Mascara, Ghriss, Tighennif et Mohammadia. Le général-major Abdelghani Hamel a achevé sa visite dans la wilaya de Mascara par la plantation symbolique d'un arbre au site de Dardara (commune de Ghriss) qui fut le théâtre de la première allégeance à l'Emir Abdelkader en novembre 1832. N.T./APS

## Mécheria Plus de 270 logements publics locatifs attribués

UN TOTAL de 271 logements de type public locatif ont été attribués à leurs bénéficiaires, dans la wilaya de Naâma, a-t-on constaté. Ces logements, répartis entre les communes du chef-lieu de wilaya (241 unités) et Mécheria (30), font partie d'un programme de 602 logements prêts et devant être attribués avant le mois de septembre prochain à leurs bénéficiaires, ont précisé les responsables de l'Office local de promotion et de gestion immobilières (OPGI). Les logements ont été attribués après avoir été raccordés aux réseaux divers (gaz, électricité, assainissement et eau potable), en plus de l'aménagement d'espaces verts, pour offrir à leurs occupants toutes les conditions de confort. Une opération similaire touchera la commune d'Ain-Sefra, deuxième plus grande agglomération de la wilaya avec une population de 64 000 habitants, avec l'attribution dans les prochains jours de 290 logements. Le projet est en phase des aménagements extérieurs. Un programme de 800 autres logements, répartis entre les communes de Naâma et de Mécheria, et pour lequel est consentie une enveloppe de 4,7 milliards DA, vient d'être lancé dans la wilaya et confié à une entreprise chinoise, selon la même source. Les habitations de ce programme sont pré-affectées à leurs bénéficiaires, sur la base d'une étude par les commissions de daïra, durant trois mois, de 2 600 dossiers de postulants, tous éligibles au logement social locatif, déposés entre 1991 et 2008, ont fait savoir les services de la wilaya.

R.R.

El Tarf

## Plus de 200 agents pour la surveillance des plages

Pas moins de 233 agents, dont 93 éléments professionnels de la Protection civile, sont mobilisés cet été pour la surveillance des plages de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de ce corps constitué. Répartis à travers les 15 plages ouvertes à

la baignade, sur les 25 que compte cette wilaya, ces surveillants sont dotés d'«importants moyens d'intervention dont sept embarcations pneumatiques de type Zodiac et autant d'ambulances médicalisées pour une prise en charge rapide des baigneurs imprudents, notamment

sur les plages à forte affluence comme La Messida, La Vieille Calle et Les sables d'or», selon la même source. Un responsable de la direction de la Protection civile a souligné qu'une «importante» opération de sensibilisation aux risques encourus sur les plages, en particulier celles non

autorisées à la baignade, a été menée dans la wilaya d'El Tarf, ciblant, notamment, les jeunes dont la témérité a coûté, ces dernières années dans le pays, de nombreuses vies. Le littoral de la wilaya d'El Tarf, qui s'étire sur 90 kilomètres, a reçu la visite, durant l'été 2014, que quelque

2,25 d'estivants, selon la même source qui a rappelé que les éléments de la Protection civile ont eu à intervenir à plus de 1 200 reprises pour secourir et sauver des centaines de baigneurs inconscients des dangers de la mer.

A.O.

Oran

## Installation du réseau d'irrigation du périmètre agricole d'El Ançor

Le réseau d'irrigation du périmètre agricole d'El Ançor (Ain El Turck) dans la wilaya d'Oran a été installé, a-t-on appris du directeur de services agricoles de la wilaya. Ce projet d'irrigation d'une superficie agricole de 450 hectares d'arboriculture à partir des eaux épurées de la station de traitement et d'épuration (STEP) d'Ain El Turck est en phase d'essai, a indiqué Tahar Kadi. Il a ajouté que 33 exploitations agricoles individuelles (EAI) ainsi que 9 exploitations agricoles collectives

(EAC) sont concernées par cette opération d'aménagement hydraulique et agricole.

Au sujet du projet d'irrigation de la plaine de M'léta, sur une superficie de 8 100 hectares, à partir des eaux épurées de la STEP d'El Kerma, le même responsable a avancé que le taux d'avancement des travaux d'installation du réseau d'irrigation est de 70%. Les travaux, confiés à l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID) seront livrés «clef en main», a-t-il indiqué.

Selon le même interlocuteur, il est prévu, dans la zone de M'léta (Tafraoui) au sud de la wilaya d'Oran, considérée comme un bassin laitier, une production de 700 000 quintaux/an de fourrages verts pour le développement de l'élevage et la production de 30 millions de litres de lait, 400 000 quintaux/an de maïs ainsi que 142 000 quintaux/an d'olives et 3 millions de litres d'huile d'olive. Quelque 1 500 emplois directs et indirects seront créés à la faveur de ce projet d'aménagement

hydro-agricole de la plaine de M'léta, a affirmé la même source, précisant que 5 100 hectares seront irrigués en première phase.

Ce projet touche, outre le secteur privé sur une superficie de 1 780 hectares, 24 exploitations agricoles collectives (EAC) sur 3 917 hectares, 83 exploitations agricoles individuelles de 971 hectares ainsi qu'une ferme-pilote «L'Oranaise» de développement agricole.

F.T.



Frappe américaine en Libye

# Mort annoncée du chef djihadiste Mokhtar Belmokhtar

■ Le chef djihadiste Mokhtar Belmokhtar, lié à Al-Qaïda et cerveau de la meurtrière prise d'otages du site gazier de Tiguentourine en 2013, a été tué par une frappe aérienne américaine en Libye, a annoncé le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale.

Par Malek H.

Le Pentagone a indiqué à Washington que le djihadiste Belmokhtar avait bien été la cible d'une frappe américaine mais n'a pas confirmé sa mort. «*Nous continuons à évaluer les résultats de l'opération et fournissons plus de précisions de manière appropriée*», a déclaré dans un communiqué le colonel Steve Warren, porte-parole du Pentagone.

«*Des avions américains ont mené une opération qui a abouti à la mort de Mokhtar Belmokhtar et d'un groupe de Libyens appartenant à une organisation terroriste dans l'est de la Libye*», ont indiqué les autorités libyennes sur leur page Facebook, ajoutant que la frappe a eu lieu «*après consultation avec le gouvernement intérimaire libyen*». Quelques heures plus tôt à Washington, le Pentagone avait annoncé que l'armée américaine avait mené une frappe dans la nuit de samedi à dimanche contre une cible «*terroriste liée à Al-Qaïda*» en Libye.

Washington a par le passé déployé des drones dans cette région. L'agence libyenne Lana, citant un responsable du gouvernement reconnu par la communauté internationale, a précisé que «*la frappe de l'armée de l'air américaine a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche dans une ferme à Ajdabiya, à 160 km à l'ouest de Benghazi, chef-lieu de l'Est libyen, où Belmokhtar tenait une réunion avec d'autres chefs*

de groupes extrémistes, dont des membres d'Ansar Asharia», une organisation classée terroriste par l'ONU. Sur les réseaux sociaux, des comptes djihadistes ont fait état de 7 morts dans le raid. Une page Facebook d'un groupe islamiste à Ajdabiya a publié dès dimanche matin des photos de corps ainsi que les noms des personnes tuées, sans aucune référence à Belmokhtar. Des combats meurtriers ont eu lieu par ailleurs autour de l'hôpital de la ville, les djihadistes ayant tenté, en vain, de prendre le contrôle de l'établissement, aux mains de milices locales, pour soigner leurs blessés, selon des témoins.

Dans son communiqué posté sur Facebook, le gouvernement du Premier ministre Abdallah al-Theni, installé à al-Baida (est), apporte son «*soutien*» aux frappes américaines, affirmant que «*cette opération fait partie de l'aide internationale qu'il a longtemps réclamée pour lutter contre le terrorisme*».

La dernière opération des Américains en Libye date de juin 2014 quand leurs forces spéciales ont capturé Ahmed Abou Khattala, un des organisateurs présumés de l'attaque contre le consulat américain à Benghazi en 2012, qui avait coûté la vie à l'ambassadeur Chris Stevens et trois autres Américains. Mokhtar Belmokhtar avait réaffirmé mi-mai la loyauté de son groupe, Al-Mourabitoune, à Al-Qaïda et démenti l'allégeance à l'Etat islamique (EI) proclamée par un



Ph. : DR

autre dirigeant, laissant présager une sérieuse discorde dans la hiérarchie du mouvement.

## Donné pour mort par le Tchad en avril 2013

Né en juin 1972 à Ghardaïa, aux portes du Sahara, il a combattu très jeune en Afghanistan en 1991, où il a perdu un œil, ce qui a valu son surnom de «*Laouar*» (le borgne).

Ex-chef d'Al-Qaïda au Magreb islamique (Aqmi), avec laquelle il était entré en dissidence, Mokhtar Belmokhtar avait créé fin 2012 sa propre unité combattante, les «*Signataires par le sang*». En janvier 2013, il avait revendiqué l'attaque sanglante et la prise d'otages massive qui s'en est suivie sur le complexe gazier d'In Amenas, dans le Sahara algérien, qui se sont soldées par la mort de 37 étrangers, un Algérien et 29 ravisseurs. Donné pour mort par le Tchad en avril 2013, il avait revendiqué un double attentat-suicide au Niger en mai 2013, qui a fait une vingtaine de morts. Al-Mourabitoune

est né en 2013 de la fusion des «*Signataires par le sang*» et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), un des groupes djihadistes ayant contrôlé le nord du Mali jusqu'au lancement de l'opération française Serval en janvier 2013. Condamné à mort à deux reprises par la justice algérienne, Belmokhtar aurait commandité l'assassinat de quatre Français en Mauritanie en décembre 2007, et la prise en otages de deux Canadiens en 2008, trois Espagnols et deux Italiens en 2009.

Plongé dans le chaos depuis la chute en 2011 de l'ancien dictateur Mouammar Kaddafi, la Libye est déchirée par des combats entre milices lourdement armées, et le pays compte actuellement deux gouvernements – et Parlements – rivaux: l'un, reconnu par la communauté internationale, installé dans l'est du pays, l'autre à Tripoli sous contrôle de Fajr Libya, une coalition de milices. Des groupes djihadistes ont profité de ce chaos, notamment le groupe

Etat islamique qui s'est implanté l'an dernier en Libye et qui a annoncé le 9 juin avoir pris la ville de Syrte (450 km à l'est de Tripoli) ainsi qu'une centrale thermique voisine.

Les frappes américaines coïncident avec de violents affrontements entre groupes djihadistes rivaux à Derna, fief des islamistes radicaux en Libye, à 280 km à l'est de Benghazi (1 000 km à l'est de Tripoli). Les hostilités ont été déclenchées la semaine dernière après l'assassinat par un groupe se réclamant de l'organisation Etat islamique d'un leader de Majless Mujahidin Derna, une milice islamiste radicale rivale, plus proche d'Al-Qaïda. Un autre leader de cette milice, Salem al-Derbi, a été tué dans les affrontements qui ont suivi l'assassinat de Nassir al-Akr.

M.H./agences

## Tunisie Trois gendarmes et un terroriste tués dans des heurts près de Sidi Bouzid

TROIS AGENTS tunisiens de la Garde nationale ainsi qu'un «*terroriste*» ont été tués dans des échanges de tirs à Sidi Ali Ben Aoun près de Sidi Bouzid (centre-ouest), a indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur. «*La Garde nationale a voulu tendre aujourd'hui à l'aube une embuscade à deux terroristes à moto à Sidi Ali Ben Aoun à la suite de l'obtention d'informations que (les suspects) allaient mener une opération. Dans un premier temps, deux agents ont été tués*», a indiqué le porte-parole du ministère Mohamed Ali Aroui. Les suspects ont ensuite pris la fuite, et lors de celle-ci ils ont tué un troisième agent qui se rendait à son travail, a expliqué la même source. Ils ont enfin été pris en chasse par une unité d'élite de la gendarmerie. «*L'un des deux terroristes a été exterminé, le deuxième a été blessé et arrêté. Il est dans un état grave*», a indiqué M. Aroui. Plus d'une soixantaine de militaires et policiers ont été tués dans des affrontements ou par des engins explosifs depuis 2011, en particulier dans les régions proches de la frontière algérienne. Par ailleurs, l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) a revendiqué l'attaque contre le musée du Bardo de Tunis qui a tué 21 touristes étrangers et un policier tunisien en mars dernier.

R.M.

## Sahara occidental

### Sellal : «Le territoire continue de subir les affres d'un colonialisme d'un autre âge»

Le Sahara occidental continue de subir les «*affres d'un colonialisme d'un autre âge*», a déclaré à Johannesburg, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, soulignant que l'accélération de la décolonisation de ce territoire se fera par la mobilisation des efforts. «*Je voudrais enfin, évoquer le dernier cas de décolonisation en Afrique, à savoir le territoire du Sahara occidental, qui continue de subir les affres d'un colonialisme d'un autre âge. En dépit des efforts déployés par notre organisation, la décolonisation de l'Afrique demeure inachevée*», a déclaré M. Sellal. Le Premier ministre intervenait à l'ouverture de la 25<sup>e</sup> session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), en sa qualité de représentant du président de la République Abdelaziz Bouteflika. «*Ce n'est que par la mobilisation*

de nos efforts que nous serons en mesure de faire accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental», a-t-il soutenu. M. Sellal a ajouté que cette situation, qui «*ne peut perdurer davantage*», a conduit le Conseil de paix et de sécurité de l'UA à tenir, le 27 mars 2015, un débat «*historique, premier du genre*», sur le Sahara occidental, à l'occasion duquel il «*a réitéré à l'unanimité la position de principe de l'UA sur le nécessaire exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit à l'autodétermination et en exhortant l'ONU à "tout mettre en œuvre pour hâter le processus de décolonisation"*». Il a salué le Conseil de paix et de sécurité pour avoir réactivé le Comité ad hoc des chefs d'Etat et de gouvernement sur le conflit du Sahara occidental. «*Nos encouragements vont aussi à la présidente de la Commission*

de l'UA, le D Dlamini Zuma, qui a insisté dans sa lettre adressée en mars 2015, au secrétaire général de l'ONU, sur la nécessité d'élargir le mandat de la Minurso à la question des droits de l'Homme», a-t-il dit. M. Sellal s'est réjoui, par ailleurs, des efforts déployés par l'envoyé personnel de la présidente de la Commission de l'UA pour le Sahara occidental, Joaquim Chissano, en vue de mobiliser la communauté internationale sur «*la nécessité d'un règlement de cette question*». Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été occupé puis annexé par le Maroc il y a presque 40 ans, en 1975, après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser selon les règles du droit international en la matière.

Faten D./APS



# Ban appelle à une trêve humanitaire en lançant des négociations ardues

■ Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé à une trêve humanitaire au Yémen en lançant hier des négociations de paix ardues à Genève, qui n'ont pu débiter comme prévu en raison de l'absence de la délégation des rebelles.

«J'ai souligné l'importance d'observer une trêve humanitaire de deux semaines à l'occasion du Ramadan», le mois de jeûne musulman qui commence cette semaine, a déclaré le secrétaire général après avoir rencontré une délégation du gouvernement yéménite en exil en Arabie saoudite.

«J'espère que cette semaine marquera le début de la fin des combats», a ajouté Ban, soulignant qu'il n'y avait pas de temps à perdre dans ce pays pauvre de la péninsule arabique: «Le tic-tac du temps qui passe n'est pas celui d'une horloge mais celui d'une bombe à retardement.»

La rencontre de Genève intervient alors que des frappes aériennes menées depuis le 26 mars par une coalition arabe dirigée par Ryad n'ont pas pu enrayer la progression des rebelles chiites d'Ansarullah, soutenus par l'Iran et forts de l'appui des unités de l'armée restées fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh.

Les combats ont fait depuis le mois de mai plus de 2 600 morts, selon Ban.

Ces consultations constitueront le premier dialogue entre les deux parties depuis que le président Abd Rabbo Mansour Hadi a fui en février la capitale Sanaa, aux mains de la rébellion. Il s'est d'abord réfugié à Aden, au sud, avant de gagner l'Arabie saoudite lorsque les rebelles sont parvenus aux portes de la deuxième ville du pays.

Le secrétaire général a appelé les parties en conflit à parvenir à des accords «locaux» de cessez-le-feu et à un «retrait des groupes armés des villes».

Les négociations devaient s'ouvrir hier matin mais la délégation des rebelles n'était toujours pas arrivée à Genève dans l'après-midi. Selon l'ONU, leur retard est dû à des «raisons logistiques», leur avion, qui a décollé de Sanaa dimanche, ayant été retardé à Djibouti.

Les positions des protagonistes sont tellement éloignées que les premières consultations auront lieu sous la forme de «discussions de proximité», l'envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, le Mauritanien Ismail Ould Cheikh Ahmed, faisant la navette entre les



PH. > D. R.

deux délégations. La délégation du gouvernement, dirigée par le ministre des Affaires étrangères Ryad Yassine, répète à l'envie que tout accord doit commencer par l'application de la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU qui somme les rebelles de se retirer des zones qu'ils ont conquises.

Yassin a d'ailleurs déclaré à l'AFP qu'il n'était «pas très optimiste» sur les chances de paix avec les rebelles qu'il a accusés de vouloir venir en nombre à Genève «pour créer le chaos».

Il a comparé les rebelles houthis au groupe État islamique en Irak et en Syrie ou à Boko Haram du Nigeria. «La seule différence est

qu'ils ont le soutien d'un pays, l'Iran, et c'est de là que vient le problème», a-t-il dit.

Une première réunion inter-yéménite fixée le 28 mai sous l'égide de l'ONU avait déjà été reportée sine die.

Sur le terrain, les rebelles ont continué à progresser et ont pris dimanche le contrôle de la principale ville de la province nordiste de Jawf, proche de la frontière avec l'Arabie saoudite.

Des avions de la coalition sous commandement saoudien ont bombardé hier à l'aube des positions rebelles, dont des dépôts de missiles sur une colline de surplombant la capitale yéménite

Sanaa, et d'autres raids ont visé leurs positions plus au nord.

Le Yémen est le seul des pays du «Printemps arabe» où un soulèvement populaire en 2011 a abouti à une solution négociée. Mais en vertu de ce règlement, l'ancien président Ali Abdallah Saleh, resté au pouvoir pendant 33 ans, a pu demeurer au Yémen et jouir de l'immunité.

Les rebelles d'Ansarullah sont issus de la minorité zaidite, une branche du chiisme, et représentent environ un tiers de la population. Hadi, un sunnite du sud du Yémen, est le premier président du pays qui n'est pas issu de cette communauté.



## Points chauds

### Campagne

Par Fouzia Mahmoudi

Si Hillary Clinton a officiellement lancé sa campagne en début de semaine en organisant un imposant meeting à New York, l'un des candidats Républicains favoris pour 2016 a lui aussi officialisé sa candidature au cours de cette semaine. En effet, Jeb Bush, fils et frère d'ancien président est décidé à tenter de remporter l'investiture de son parti avant de se lancer à la conquête de la Maison-Blanche. Jusque-là le gouverneur de Floride, 62 ans, ne faisait qu'explorer depuis six mois la possibilité d'une candidature, le candidat levant néanmoins des fonds tous azimuts et multipliant les déplacements dans les États stratégiques des primaires de 2016. Il évoque même sans précaution son statut de candidat, et a déjà rendu public son logo de campagne, un «Jeb !» omettant son nom de famille. «Mon travail de candidat est d'être le meilleur candidat, de persuader les gens que les idées qui sont les miennes et mes qualités de leadership sont ce dont l'avenir de ce pays a besoin», a-t-il dit aux médias samedi à Tallinn, en Estonie, où il a terminé une tournée européenne avec Berlin et Varsovie. «Le discours est fini», a-t-il précisé. Le lancement de sa campagne cette semaine a également pour but de relancer une candidature qui, face à l'entrée en campagne de nombreux autres républicains, a perdu de son allure. Il se situait nettement devant le peloton des autres candidats au début de l'année dans les sondages, mais son avance a été quasi annulée. Il se retrouve talonné, selon la moyenne calculée par le site realclearpolitics.com, par le gouverneur du Wisconsin Scott Walker et le sénateur Marco Rubio, deux quadragénaires. Le chroniqueur Erick Erickson, très écouté dans les cercles conservateurs, a énuméré récemment les problèmes de la campagne naissante de Bush : parmi eux, le fait que le candidat Bush s'est recentré par rapport à l'ancien gouverneur Bush, plus idéologiquement conservateur. Sur le fond, Jeb Bush s'est par exemple distingué de ses rivaux en appelant à une réforme du système d'immigration ouvrant la voie à des régularisations massives. Sur l'éducation, l'un de ses sujets de prédilection, il soutient une refonte nationale des programmes rejetée par le Tea Party parce que trop centralisatrice. L'éducation figure en première place dans une vidéo de campagne diffusée dimanche. Le républicain y vante la création d'un programme en Floride donnant des bons aux enfants de familles modestes pour leur permettre de payer la scolarité dans des écoles privées. Jeb Bush a aussi dirigé, jusqu'à l'an dernier, la Fondation pour l'excellence éducative, où il a promu une hausse des standards d'enseignement américains, jugés médiocres par rapport à ceux d'autres grands pays concurrents des États-Unis. Reste à savoir si cette candidature qui s'annonce, pour le moment, sous le signe de la modération et du réalisme politique sera appréciée par les extrémistes du Tea Party qui engrange à chaque élection des millions de votes et qui habituellement aiment à soutenir des candidats plus tranchés et caricaturaux.

F. M.

## Israël

### Les autorités interdisent la venue d'un enquêteur de l'ONU

Israël interdit récemment la venue d'un rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme dans les Territoires palestiniens occupés, a indiqué hier un porte-parole israélien.

Makarim Wibisono, rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans les Territoires, devait se rendre la semaine dernière en Israël et dans les Territoires palestiniens pour rédiger un rapport qui doit être présenté lors de l'Assemblée générale des Nations unies à New York cet automne.

«Nous n'avons pas permis cette visite car Israël coopère avec toutes les commissions internationales et tous les rapporteurs sauf quand le mandat qui leur est confié est d'avance anti-israélien et qu'Israël n'a aucune chance d'être entendu», a dit à l'AFP Emmanuel Nahshon, porte-parole des Affaires étrangères israéliennes. Israël avait déjà empêché Makarim Wibisono d'enquêter en Israël et dans les Territoires en 2014, a-t-il ajouté.

Il avait du rédiger son rapport à partir de rencontres avec des responsables palestiniens en Jordanie.

Le rapporteur spécial est considéré comme l'expert de l'ONU le plus haut placé sur la question des droits de l'homme dans les

Territoires palestiniens. Il est nommé par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, une institution avec laquelle Israël a des relations conflictuelles.

Le rapport que Makarim Wibisono est censé produire est distinct d'un autre rapport, prochain et très attendu, d'une commission d'enquête mise en place par le Conseil des droits de l'homme. Cette commission est chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme qui auraient été commises dans les Territoires à partir du 13 juin 2014 et notamment pendant la guerre de l'été 2014 dans la bande de Gaza.

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Zeid Ra'ad Al Hussein a confirmé hier, à l'ouverture de la 29<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme à Genève, que la commission d'enquête publierait son rapport au cours de cette session programmée jusqu'au 3 juillet.

Zeid Ra'ad Al Hussein a critiqué Israël sans détours : la poursuite et l'expansion des colonies israéliennes ainsi que les violences commises par les colons «restent au cœur de la plupart des violations des droits de l'homme dans les Territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est, et j'appelle une nouvelle fois Israël à

mettre un terme immédiatement à l'expansion des colonies et à régler le problème des violences liées à la colonisation», a-t-il dit.

La guerre de Gaza a fait près de 2 200 morts côté palestinien, en majorité des civils, dont plus de 500 enfants selon l'ONU. Plus de 70 personnes ont été tuées côté israélien.

Israël a devancé le rapport de la commission d'enquête de l'ONU en publiant dimanche son propre rapport sur la guerre de Gaza. Ce rapport affirme que les soldats israéliens n'ont pas intentionnellement visé des civils et que leurs actions étaient «légitimes» et «légales».

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait dit à cette occasion que lire le rapport de la commission d'enquête de l'ONU représenterait une «perte de temps». Il a renchéri hier en déclarant qu'Israël avait été «déclaré coupable avant même que l'enquête (de la commission de l'ONU) ne commence». «Cette commission a son actif davantage de résolutions contre Israël que contre la Corée du Nord, la Syrie et l'Iran réunis», a-t-il dit selon ses services lors d'une rencontre avec le chef de la diplomatie polonaise Grzegorz Schetyna.





Veillées du ramadhan

# Un bel éventail musical proposé à Alger

■ *Tous les genres musicaux seront proposés aux Algérois durant le mois sacré. En effet, hôtels, musées et salles de spectacles assureront d'agréables soirées pour le public après de longues journées de jeûne. Des concerts de musique andalouse, raï, gnawi seront animés au grand bonheur des Algérois.*

Par Abila Selles

Les veillées du ramadhan à Alger s'annoncent festives cette année. Hôtels, restaurants et salles de spectacles ont annoncé des programmes riches et variés à cette occasion. Selon les affiches de ces établissements, un grand nombre d'artistes des quatre coins du pays passeront à Alger durant le mois sacré pour une ou plusieurs animations artistiques.

Le carrefour des artistes propose durant le mois de ramadhan des soirées chaâbi. Organisé du onze juin au treize juillet, ce programme sera une occasion pour apprécier les plus belles voix de la chanson chaâbi à l'image de Nacreddine Galise, Aziouez Raïs, Abdelkader

Chercham, Abdelkader Chaou, Abdelmadjid Meskoud, Noureddine Alane et autres.

L'hôtel Hilton d'Alger, comme à l'accoutumée, présente un éventail artistique répondant à tous les goûts. En effet, c'est l'évènement Wellsound qui est de retour du 19 juin au 15 juillet 2015 au chapiteau de cet établissement. Une pléiade d'artistes algériens participent à ce rendez-vous annuel qui proposera des soirées musicales ainsi que des one men show.

Pour les soirées musicales, le public aura le plaisir d'assister à des prestations de groupes de différents styles musicaux. La musique moderne comme l'andalous sera proposée à l'assistance par les groupes Babylone Freeklane, Djmawi Africa, Gnawa Diffusion et



l'Orchestre National de Barbès.

Les chansons raï, kabyle, andalouse, seront représentées respectivement par Kader Japonais, Mohamed Allaoua et Dalia Chih.

L'humour sera présente aussi au chapiteau de l'hôtel Hilton d'Alger avec un one men show de Abdelkader Secteur, un habitué de l'évènement.

Un programme diversifié



mêlant concerts, spectacles et conférences est également proposé par le Museum Bardo Loung qui est de retour durant le mois sacré. Le public du musée est invité à savourer de belles voix comme celles de Lila Borsali, Hamidou, Samir El Assimi, Adlène Fergani et autres. Amine Boumediene sera présent le 12 juillet au jardin du musée pour un one man show. Quant



aux amoureux de la musique tergi, ils sont invités le 23 juin à un concert du groupe Imzad. Outre les activités prévues au niveau du jardin et de la cour du musée, une bibliothèque éphémère, «Le Bard'Books», permettra aux férus du livre d'échanger les leurs contre ceux proposés par les organisateurs.

Quant au Musée des beaux-arts, il invite le public à fêter la musique. Cet évènement est prévu pour la soirée du 21 du mois de juin courant. Du rap, de la danse, du slam ou encore de l'électro seront à apprécier lors de cette soirée.

Toujours pour rafraîchir les soirées des Algérois, la kheima «à la belle étoile» propose un one man show de l'humoriste Bouchra Beno.

La soirée du 27 juin, le centre commercial de Bab Ezzouar propose un concert du chanteur suisse Bastian Baker

A.S.

## Festival «Kaous Kouzeh» des arts plastiques et visuels

### Les artistes de Laghouat se distinguent

Les artistes de Laghouat se sont distingués au premier festival «Kaous Kouzeh» (Arc en ciel) des arts plastiques et visuels, qui a pris fin hier à Laghouat.

Le plasticien Abdelkader Boukrikra, spécialisé en aquarelles, s'est imposé devant successivement Saïdet Belkacem et Mohamed Lamine Guellouza, tous deux également de Laghouat. Dans le concours de la peinture à l'huile, l'artiste Brahim Abdeldjebbar de Boussaâda (M'sila) a décroché le premier prix, tandis que les

deuxième et troisième prix sont revenus aux artistes Benmoulay Mohamed Amine (Laghouat) et Salah Eddine Harzli (Biskra).

Outre le volet de la photographie, dont le premier prix a été décroché par Siab Sofiane (Sétif), suivi successivement de Mebarki Kamel (Biskra) et Salim Remita (Laghouat), le premier prix du concours de la vidéo et des courts métrages est revenu à Bakloul Amine (Mostaganem), suivi des artistes Harrath Abderrahmane (Annaba) et Djallal Bensenouci (Laghouat). Les organisateurs

du festival ont prévu des enveloppes allant de 150 000 DA pour le premier prix à 100 000 DA et 70 000 DA pour les seconde et troisième places, en plus d'autres prix d'encouragement à de jeunes talents.

En plus de la mise sur pied d'ateliers en direction des amateurs des arts plastiques et de la photographie, des communications sur «la photographie de presse» et «la situation des arts plastiques en Algérie» ont été animées lors de ce rendez-vous culturel.

F. H.

## Théâtre régional de Batna

### «Farachate oua malik», nouvelle pièce pour enfants

Le théâtre régional de Batna (TRB) met la dernière main à une nouvelle pièce pour enfants intitulée «Farachate oua malik» (des papillons et un roi), a-t-on appris dimanche de la directrice du TRB, M<sup>me</sup> M'barka Tighaza. Mise en scène par Lahcène Chiba, l'œuvre est adaptée par Kheira Benchadi d'une histoire tirée du patrimoine scandinave. Il s'agit d'un roi fainéant qui se

retrouve un jour contraint de combattre un magicien qui voulait s'emparer de son royaume.

L'œuvre foncièrement pédagogique met en garde contre la paresse et l'égoïsme et incite à l'amour de son prochain et au travail de groupe, selon le metteur en scène qui a affirmé que «Farachate oua malik», très animée par de la musique, des chants et des danses, sera pré-

sentée «prochainement» au jeune public. «Farachate oua malik» sera la troisième production du TRB pour la nouvelle saison théâtrale après «El Hattab» et «Zid N'zidak» qui a décroché, au dernier Festival national du théâtre professionnel à Alger les prix de la meilleure mise en scène et du meilleur rôle masculin, a rappelé la directrice du théâtre, ajoutant que deux autres nouvelles pièces

seront produites cette saison. La première destinée à la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» est une adaptation du roman de Tahar Ouetar «Aoudat el wali ettahir ila maqamihi ezaki» et la seconde, en tamazight, sera présentée au festival culturel national du théâtre d'expression amazighe prévu pour la fin de l'année en cours.

D. R.

## Festival de musique et chanson du Souf

### Azzedine Mahboub remporte le premier prix

L'artiste amateur Azzedine Mahboub a remporté l'Ardjoune d'or (régime de datte) au festival local de la musique et la chanson du Souf, clôturé à El-Oued dans une ambiance festive.

Le deuxième prix, «l'Ardjoune d'argent», est revenu au jeune artiste Souhaïb Zoghdi, tandis que le nouveau talent de la chanson soufie, Abou Soufiane Rezzig a remporté le troisième prix, «l'Ardjoune de bronze», de cette compétition artistique, selon les résultats annoncés par le jury du festival qui a

duré cinq jours. Le compositeur de l'opérette «Ghouroud Alia» (Hautes dunes de sables), Ali Laâbidi, a obtenu le premier prix de la meilleure composition musicale, parmi cinq participants au concours de la composition d'une mélodie pour le texte «Mouchtak-lek» (tu me manques).

La première place du concours du meilleur texte, pour lequel six poètes-chanteurs étaient en lice, a été remportée par le poète Hassan Chayaâ pour les paroles de la chanson «Djarhi n'tat ma brachi».

La soirée de clôture de cette manifestation artistique, qui en est à sa 8<sup>e</sup> édition, a été marquée par un spectacle de chant animé par le groupe «Aissaoua» de Mostaganem, en présence d'un public nombreux au théâtre de plein air de la Maison de la culture d'El-Oued.

Dix-sept candidats ont pris part aux trois concours artistiques (meilleurs texte, interprétation et composition musicale) du Festival de la musique et de la chanson du Souf.

M. K.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Esplanade de la grande poste d'Alger  
17 juin :

Concert animé par Aziz Sahmaoui & University of Gnawa.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria  
Jusqu'au 27 juin :

5<sup>e</sup> Salon national de la photographie insolite.

Institut français d'Alger  
Jusqu'au 4 juillet :  
Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore.

Galerie Dar El Kenz  
Jusqu'au 20 juin :

Exposition «1, 2, 3» des artistes Yasmina Saâdoun, Kamel Benchemakh et Amar Briki.

Kheima «A la belle étoile»  
25 juin :

L'humoriste Bouchra Beno en spectacle à Alger.

Galerie d'art Aïcha Haddad  
Jusqu'au 25 juin :

Exposition de peinture par l'artiste Réda Djeflal.

Galerie d'art Sirius  
Jusqu'au 30 juin :

Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Coup-franc direct



Des joueurs inconscients !

Par Mahfoud M.

Une polémique est née des suites de la participation d'un joueur assez connu, celui de la JSK, Djamel Benlamri, en l'occurrence, à un match de quartier dans un quartier de la capitale. Ce dernier a fait fi de la logique qui dit qu'un joueur contractuel se doit d'éviter de jouer ailleurs que sur un terrain de foot réglementaire et pour le compte de son équipe avec laquelle il est lié par contrat. D'ailleurs, ledit joueur a échappé à un lynchage après l'éclatement d'une grande bagarre lors de ce match. Mais pourquoi donc un joueur qui a même porté les couleurs nationales court-il le risque de se faire blesser dans un match de quartier ? En fait, certains joueurs sont inconscients et ne mesurent pas la gravité de leur geste en jouant ce genre de match qui peut être fatal pour leur carrière de footballeur ? Ces joueurs doivent, normalement, respecter une ligne de conduite et éviter ce genre de pratique mais ils ne le font pas parce qu'ils se croient tout permis et ne respectent aucune règle surtout pour ces joueurs qui sont venus des quartiers populaires qui avaient pour habitude de jouer avec les enfants du quartier. Ne pas jouer avec leurs amis et enfants du quartier ne veut pas dire qu'ils se «la jouent», mais cela est plus un respect pour le club pour lequel ils ont signé surtout que ce dernier paye ses salaires et toutes autres indemnités et un droit de regard sur lui. C'est cela le vrai professionnalisme.

M. M.

Tennis

Inès Ibbou jouera le tournoi de Wimbledon

La joueuse de tennis Inès Ibbou participera au tournoi de Wimbledon, prévu du 4 au 12 juillet en Grande-Bretagne, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne.

Ce tournoi de grade A, sur gazon naturel, intervient après ceux de Citta Di Prato, Citta Di Sonta Corce, Milan et Roland Garros, auxquels a pris part la championne algérienne au cours des six dernières semaines. Ibbou (16 ans) avait remporté le premier tournoi (Citta Di Prato, ndlr) disputé près de Florence (Italie) et cette performance lui a valu une belle ascension au classement mondial «juniors».

Depuis son sacre continental, le 10 avril en Egypte, la jeune algérienne n'a cessé, en effet, d'améliorer



son classement mondial, passant de la 152<sup>e</sup> à la 43<sup>e</sup> place. Ibbou, précocement éliminée à Milan et Roland Garros a néanmoins perdu trois places dans ce classement mondial «juniors», se contentant actuellement du 46<sup>e</sup> rang.

Natation

L'USM Alger (garçons) et l'ASPTT (filles) en tête

Les nageurs de l'USM Alger et les nageuses de l'ASPTT Alger occupent la première place au classement des médailles du championnat national Benjamins, après la troisième séance (une journée et demi) de compétition qui prendra fin hier à la piscine olympique du 5-juillet (Alger). L'USM Alger a récolté, jusqu'aux épreuves de dimanche, trois médailles d'or et une en argent, suivie du CRBEE Alger Centre avec deux or et le Groupement Sportif Pétroliers avec une en or et une en bronze. Chez les filles, l'ASPTT Alger, avec ses 3 titres et 3 argent, prend provisoirement la pole position, devant l'OC Alger (2 or et 2 argent). La troisième place est partagée respectivement, par les clubs de Bahia Oran et le FCO Alger, avec une médaille d'or et une de bronze, chacun. La 3<sup>e</sup> et dernière journée, prévue hier dans la matinée seulement, était consacrée au 200m nage libre (filles et garçons) et au 4x100m quatre nages (filles et garçons). A la suite de la fin des compétitions, deux classements distincts seront établis par la direction de l'organisation sportive et des compétitions. Le premier concerne le classement par médailles et le second par points. Quelques cent-quarante (140) athlètes dont 103 filles, représentant douze ligues et une quarantaine de clubs, prennent part à cette édition-2015. Le championnat national benjamins qui se déroule en bassin de 50m, est officié par une trentaine d'officiels, entre juges de nage et juges arbitres.

Championnat d'Afrique 2015 Dames de volley-ball (2<sup>e</sup> journée) L'EN battue par le Kenya

La sélection algérienne dames de volley-ball a été battue par son homologue du Kenya, championne d'Afrique sortant, sur le score de 3 sets à 0 (25-20, 25-22, 25-19), dimanche à Nairobi en match comptant pour la deuxième journée du Championnat d'Afrique des nations 2015, groupe A. Les protégées de l'Italien François Salvagni avaient entamé, samedi le tournoi africain par une victoire contre le Botswana (3-1: 25-17, 17-25, 25-20, 25-16). Lors de la 3<sup>e</sup> et dernière journée du 1<sup>er</sup> tour, lundi, les camarades de Fatima-Zohra Oukazi rencontreront l'île Maurice. Cette dernière a concédé sa 2<sup>e</sup> défaite devant le Botswana (1-3: 22-25, 25-17, 23-25 et 15-25). Cette 2<sup>e</sup> journée a été marquée dans le groupe B, par la défaite de la Tunisie devant le Sénégal (3-2). Les Sénégalaises victorieuses du Cameroun (3-2) lors de la 1<sup>re</sup> journée, ont remporté le match au tie-break (15-12) après avoir été menées au score (2 sets à 0).

Equipe nationale Le retour au stade du 5-Juillet se précise

Le retour au stade olympique du 5-Juillet pour y jouer les prochains matches internationaux et notamment les rencontres comptant pour les éliminatoires de la CAN 2017 n'est qu'une question de temps.

Par Mahfoud M.

En effet, on apprend que le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, devrait accéder au vœu du coach national, Christian Gourcuff qui souhaite jouer sur ce stade surtout après l'avoir visité. «Si le stade du 5-Juillet est prêt, pourquoi ne pas y jouer ! Je pense que ce sera une bonne option pour nous.

Pour les équipes qui défendent trop comme par exemple les Seychelles, le stade Tchaker les aide beaucoup par rapport à la largeur du terrain», a avoué le sélectionneur des Verts. Par ailleurs, et même si Raouraoua est d'accord pour le principe de revenir jouer sur ce stade, n'empêche qu'il souhaite installer une commission qui devrait suivre le dossier surtout pour ce qui est des quelques travaux qui restent et ce avant de prendre une décision finale.

A noter, qu'il ne reste quelques retouches au stade avant qu'il ne soit livré définitivement et que même la formation du Mouloudia d'Alger souhaite s'y installer et jouer tous ses matches. Il faut savoir que le patron



Les Verts devraient revenir au stade du 5-Juillet

de la FAF avait laissé entendre auparavant qu'il pensait à changer la domiciliation des matches de la sélection car il n'était plus à l'aise au stade Tchaker de Blida.

Par ailleurs et pour ce qui est du prochain stage de l'équipe qui précèdera le match face au Lesotho pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN, on ap-

prend qu'il devra être programmé officiellement en Afrique du Sud selon le vœu du coach des Verts qui veut mettre tous les atouts de son côté pour bien préparer ce rendez-vous. Le driver national avait déjà supervisé les installations en Afrique du Sud et s'est montré chaud pour s'y préparer en prévision du match face au Lesotho.

M. M.

L'Ethiopie l'emporte devant le Lesotho

La sélection éthiopienne de football a battu son homologue du Lesotho sur le score de 2-1 en match comptant pour la 1<sup>re</sup> journée de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 (Groupe J), disputé dimanche à Addis-Abeba. Menés à la mi-temps (0-1), les Ethiopiens ont attendu la 2<sup>e</sup> période pour niveler le score par Gatoch Panom (68) avant de prendre l'avantage par Saladin Said dix minutes plus tard (78). Grâce à cette victoire, l'Ethiopie rejoint à la 1<sup>re</sup> place l'Algérie victorieuse samedi, des Seychelles (4-0), à la 1<sup>re</sup> place avec 3 points, alors que le Lesotho et les Seychelles se partagent la 3<sup>e</sup> place avec zéro point. La 2<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2017 prévue les 4, 5 et 6 septembre, mettra aux prises le Lesotho à l'Algérie d'une part, et les Seychelles à l'Ethiopie d'autre part.

FAF

Raouraoua honore les clubs champions

La Fédération algérienne de football (FAF) a organisé dimanche soir à Alger une cérémonie en l'honneur des clubs champions de la saison 2014-2015, dans les différents paliers et différentes catégories. Cette cérémonie à laquelle ont assisté des présidents de club, des personnalités sportives et politiques, s'est déroulée dans une ambiance conviviale, marquée également par de nombreuses retrouvailles entre anciens footballeurs algériens. Des cadeaux et des récompenses ont été remis aux équipes qui se sont illus-



trées lors de la saison 2014-2015 ainsi qu'à d'anciens dirigeants de la ligue et plusieurs personnalités sportives. Les

capitaines d'équipes, entraîneurs et présidents de clubs champions des différentes divisions régionales, inter régions, féminines, nationale amateur et Ligues 1 et 2 Mobilis ont été honorés. Au total, ce sont 37 clubs issus de différents paliers qui ont reçu leurs récompenses à cette occasion. Il s'agit, entre autres, de l'ES Stéf, championne d'Algérie et détentrice de la Ligue des champions d'Afrique, en plus de l'USM Blida, champion de la Ligue 2, qui vient de retrouver l'élite après quatre saisons d'absence.

MO Béjaïa

Alain Geiger engagé

L'entraîneur suisse Alain Geiger a signé dimanche un contrat d'une année avec le MO Béjaïa (L1 de football), a-t-on appris auprès du président du club, Aboubakr Ikhlef. «Je le confirme. Alain Geiger est le nouvel entraîneur de l'équipe, il a signé aujourd'hui (dimanche) pour une année». L'objectif assigné au coach suisse est de préserver la dynamique affichée la saison dernière par les joueurs de la formation de la Vallée de la Soummam, et effectuer de belles prestations en Championnat national, Coupe d'Algérie et en Ligue des champions d'Afrique. «C'est vrai que son contrat dure une seule saison, néanmoins la mission assignée au staff technique est celle de garder le tempo imprimée à l'équipe par son prédécesseur (Amrani). Il



s'agira de jouer les premiers rôles en Championnat et ne pas lâcher aussi la Coupe d'Algérie. On aura en outre, une compétition continentale (Ligue des champion) où l'on doit honorer les couleurs nationales et celles du club». Par ailleurs, la direction bougiate a recruté le milieu de terrain du CS Constantine Aboukacem Hadji

(25 ans), pour un bail de deux ans. «On a discuté avec Geiger sur les recrutements. Jusqu'à ce moment, on a bénéficié des services de deux joueurs et on est en train de chercher d'autres noms pour les ramener». La semaine passée, l'attaquant de l'USM Harrach, Bilal Mebarki, était la première recrue estivale du MO Béjaïa, en s'engageant pour deux saisons. Les Béjaïais devront finir avec d'autres joueurs dans les prochains jours pour remplacer ceux qui viennent de quitter la formation de la Soummam, notamment Faouzi Yaya et Faouzi Rahal. Le MOB a réalisé une saison remarquable, bouclée par une victoire historique en Coupe d'Algérie et une deuxième place au classement final de la L 1.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Béjaïa

## Le DJS décède

LE DIRECTEUR de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, Abdelhamid Dâamache, n'est plus. Ce dernier aurait rendu l'âme suite à «un accident vasculaire cérébral», avant-hier soir sur un lit d'hôpital dans la wilaya de Mila où a été admis deux jours avant, nous dit-on. Le regretté Daâmache âgé de 60 ans et est chef de famille. Son inhumation a eu lieu hier matin près de son domicile familial dans la wilaya de Mila d'où il est

natif. Pour rappel, le défunt a été installé à la tête du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, en septembre 2014 en remplacement de feu Benathmane lui aussi décédé des suites d'une longue maladie, qui avait assumé cette fonction durant près de dix ans à Béjaïa. A noter que la grande famille de la jeunesse et des sports et les autorités de la ville de Béjaïa ont pris part à l'enterrement du défunt. H. C.

## Boumerdès : Célébration de la Journée mondiale des donneurs de sang

### 14 000 pochettes de sang collectées en 2014

L'ASSOCIATION des donneurs de sang a célébré la Journée mondiale des donneurs de sang qui coïncide avec le 14 juin de chaque année. A l'image des autres associations caritatives, celle de Boumerdès a organisé une campagne de sensibilisation radiodiffusée qui s'est tenue au centre islamique de Boumerdès avec la participation des praticiens, des hommes de culte et des adhérents. Les thèmes développés sont liés au sang, les groupes sanguins, les personnes, l'âge et le nombre de dons. Pour l'imam Boudissa représentant de la direction des affaires religieuses, il a articulé son intervention sur le sang qui est une source de vie que chacun peut partager pour sauver des vies humaines. Il a rappelé le hadith du Prophète QLSL: «Sauver une vie, c'est comme sauver un monde». C'est ainsi qu'à partir de cette structure, il a appelé les citoyens à rejoindre le clino-mobile et adhérer à cette initiative de bienfaisance et

contribuer à cette opération de don de sang pour sauver des vies.

Selon les statistiques de l'Agence nationale du sang, la wilaya de Boumerdès figure parmi les wilayas les plus faibles en matière de collecte de sang avec 15 000 donneurs dont la majorité sont des étudiants de l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès. Le secrétaire général de l'association des donneurs de sang de Boumerdès a reconnu que la wilaya accuse un déficit en matière de donneurs. Il a ajouté que la wilaya ne dispose pas de locaux aménagés pour la collecte de sang. L'unique véhicule pour la collecte de sang est stationné à l'hôpital de Thénia. Les horaires de travail appliqués ne plaident pas en faveur des donneurs, généralement des travailleurs. C'est ainsi que certains donneurs de sang suggèrent la mise en place d'une nouvelle forme en dehors des horaires de travail pour collecter le maximum de pochettes. A.Kichni

Durant les veillées du mois de ramadhan

## Nouveau programme pour les trains de banlieue

DE NOUVELLES dessertes de la banlieue algéroise sont programmées à l'occasion du mois de ramadhan par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), avec l'aménagement des horaires des trains des grandes lignes, indique la SNTF lundi dans un communiqué. Les nouvelles dessertes de banlieue seront programmées durant les veillées du mois de ramadhan sur l'axe Thénia-Réghaïa-Alger et Alger-Blida dès le 18 juin. Pour les grandes lignes, les trains Alger-Oran, Oran-Béchar et Alger-Annaba sont concernées par la nouvelle programmation contrairement à la ligne Alger-Constantine dont la programmation est maintenue. Pour Agha-Oran, les deux départs quoti-

diens sont à 8h et 12h30, que ce soit à partir d'Alger ou d'Oran. Pour Alger-Annaba, les trains démarrent au départ d'Alger ou de Annaba à 21h30. Les départs à partir des gares de Béchar et d'Oran auront lieu respectivement à 23h et 23h30. En ce qui concerne le train Alger-Constantine, le départ est à 7h25 à partir d'Alger et à 6h40 à partir de Constantine. Pour les trains de banlieue, les départs sont à 22h40 puis à 1h00 à partir d'Alger vers Réghaïa et Thénia. Les départs sont prévus respectivement à 21h15 et 23h50 à partir de Thénia et Réghaïa. Il y a aussi la relation Alger-Blida avec un train au départ d'Alger à 0h30 et à 21h15 au départ de Blida.

R. N.

## RAMADAN ET CHERTÉ DE LA VIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Embouteillages et tension sur les transports en commun

### Impacts et désagréments de la grève des cheminots

■ La grève des conducteurs de train dans la banlieue d'Alger s'est poursuivie hier pour la seconde journée et a laissé place à une grande tension sur les transports communs urbains et suburbains. Idem pour les embouteillages ayant bloqué les automobilistes durant plusieurs heures sous un soleil de plomb.

Par Yasmine Ayadi

Habituellement on ne peut pas trouver des embouteillages d'une telle ampleur durant la seconde quinzaine du mois de juin. Puisque nombreux sont ceux qui sont déjà en vacances, ce qui libère un peu les axes routiers de la capitale. En fait, les cheminots sont revenus à la charge, depuis lundi, à propos de leur cahier revendicatif non pris en charge. L'effet de ce débrayage n'est pas seulement ressenti par les usagers du transport ferroviaire mais par les automobilistes et les usagers des transports urbains. Hier et avant-hier des bouchons d'enfer ont été enregistrés sur les différents axes routiers de la capitale et ce n'était pas seulement durant les heures de pointe. Les embouteillages étaient tellement intenses et inhabituels que certains automobilistes pensaient qu'il devait bien avoir une autre

raison que celle de la grève des cheminots. Quoi qu'il en soit, les grévistes n'ont naturellement pas à se soucier de ce que leur mouvement peut engendrer mais plutôt comptent faire valoir des droits non encore satisfaits. Le syndicat des grévistes souligne que la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) tarde à tenir ses promesses tandis que la direction a affirmé hier «n'avoir reçu aucune revendication» sur ce mouvement social. La capitale n'est pas la seule qui est pénalisée puisque le greve touche d'autres wilayas, Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, Chlef et Oran, lesquelles étaient privées de ce transport depuis lundi. Cette grève est la seconde en un mois, après celle observée le 15 mai dernier, déclenchée «pour demander une nouvelle classification des postes», avait indiqué Lounici Ahcène, membre fédéral et membre de la section syndicale «trains Alger». Il y a

lieu de rappeler dans ce sens que la direction de la SNTF s'est engagée, le mois dernier «à ouvrir le dossier des augmentations salariales en négociant avec la fédération affiliée à l'UGTA». Quelques semaines seulement après, c'est rebelle et c'est comme à chaque fois une grève sans préavis. La question salariale et les conditions de travail figurent chaque fois en tête des revendications des cheminots. «Le millier de chefs de trains et de contrôleurs n'ont pas bénéficié de reclassement depuis plusieurs décennies», a souligné de son côté Zoubir Balaman, secrétaire général de la section syndicale «trains Alger», lors de la grève de mai dernier. A la direction générale de la SNTF, on est pourtant catégorique: «cette grève n'a aucune relation avec des revendications sociales ou salariales. Elles est syndico-syndicale». Une source responsable à la direction de la SNTF a affirmé que «les véritables raisons de ce débrayage sont à rechercher dans la volonté de certains conducteurs de trains de passer l'examen de sécurité de trains, mais sans y être soumis». «Pour avoir l'examen de sécurité des trains, il faut, et c'est une exigence, que le chauffeur de train soit soumis effectivement à cet examen. On ne peut donner cette certification à des conducteurs de trains qui n'y ont pas été soumis. C'est impossible», ajoute la même source. Y.A.

## Athlétisme (5,50 m à la perche)

### Hichem Cherabi bat un record d'Algérie vieux de 36 ans

LE SAUTEUR à la perche Hichem Khalil Cherabi du GS Pétroliers a pulvérisé dimanche à Stabhochstrumg en Allemagne, avec un saut de 5,50 m, le record d'Algérie que détenait depuis 1979 Lakhdar Rahal en 5,34m, a-t-on appris auprès de la commission de la communication de la Fédération algérienne. Cherabi, 22 ans, qui a déjà franchi la barre de 5,30 m le 11 juin dernier à Pierre Bénite en France, parvient ainsi à effacer des tablettes un record vieux de 36 ans, réalisé par Rahal le 4 juillet 1979 lors d'un meeting à Paris en France.

R. S.